

ACCÈS AUX SOINS : LES CPTS DÉMONTRENT LEUR IMPACT CONCRET EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Plus de 1 800 patients prioritaires ont retrouvé un médecin traitant en 2025 et plus de 58 000 créneaux de soins non programmés ont été proposés depuis 2018.

À travers une enquête menée auprès des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) de la région, l'URPS Médecins Libéraux Centre-Val de Loire et la Fédération des URPS Centre-Val de Loire mettent en évidence la **contribution concrète des CPTS à l'amélioration de l'accès aux soins sur les territoires.**

Réalisée en 2025 auprès des CPTS du Centre-Val de Loire, cette enquête intervient à un moment clé, alors que doivent prochainement s'ouvrir les négociations nationales relatives au financement des CPTS. Elle vise à **objectiver l'impact des actions menées** par les professionnels de santé mobilisés au sein de ces organisations territoriales.

LES CPTS SONT UNE RÉPONSE CONCRÈTE RENFORÇANT L'ACCÈS AUX SOINS

Accès à un médecin traitant

L'accès à un médecin traitant constitue l'une des priorités des CPTS de la région.

Parmi les 25 CPTS ayant répondu à cette partie de l'enquête, **84 % ont mis en place une organisation spécifique destinée aux patients prioritaires sans médecin traitant**, notamment les personnes atteintes d'une affection de longue durée, les personnes âgées ou les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire.

En 2025 :

- **2 735 patients prioritaires sans médecin traitant ont été identifiés**
- **1 837 patients ont retrouvé un médecin traitant, soit 66 % des patients concernés**

Au-delà de ces résultats chiffrés, ces démarches permettent de rétablir un suivi médical régulier, de renforcer la prévention et de favoriser un repérage plus précoce des pathologies.

Soins non programmés

Les CPTS jouent également un rôle majeur dans l'organisation des soins non programmés, permettant aux patients d'obtenir **une réponse rapide** à un besoin de soins ne relevant pas de l'urgence vitale.

Les 21 CPTS ayant répondu à ce volet de l'enquête déclarent avoir proposé **plus de 58 000 créneaux de soins non programmés depuis 2018**.

En 2024 :

- **390 professionnels de santé étaient mobilisés dans les dispositifs de soins non programmés ;**
- **plus de 2 600 créneaux étaient proposés chaque mois en moyenne par CPTS.**

L'enquête met également en évidence une évolution des pratiques avec **l'implication croissante d'autres professionnels de santé aux côtés des médecins généralistes** pour répondre aux besoins de la population.

Au-delà de ces résultats, les CPTS développent de nombreuses **actions complémentaires pour améliorer les parcours de soins :**

- partenariats avec l'Assurance Maladie et les acteurs locaux
- renforcement du lien ville-hôpital
- coordination avec les acteurs médico-sociaux
- développement de solutions de e-santé
- actions « d'aller vers » auprès des publics les plus éloignés du soin etc.

UN COLLECTIF DE PROFESSIONNELS FORTEMENT MOBILISÉ

Ces résultats illustrent l'existence d'un **réseau territorial désormais structuré, coordonné et pleinement opérationnel** en Centre-Val de Loire.

En 2025 :

- **57 %** des professionnels de santé libéraux de la région adhèrent à une CPTS
- **380 professionnels** sont engagés dans les conseils d'administration des CPTS

Les CPTS constituent aujourd'hui un levier d'organisation territoriale et d'attractivité pour les professionnels de santé.

Elles structurent des coopérations durables entre professionnels de santé, établissements, Assurance Maladie, collectivités et acteurs médico-sociaux afin de construire des réponses adaptées aux réalités locales.

UN LEVIER EFFICACE QUI DOIT ÊTRE SOUTENU

Dans un contexte de tensions persistantes sur l'accès aux soins, les résultats de cette enquête confirment que les CPTS constituent aujourd'hui un **maillon essentiel de l'organisation des soins** en région Centre-Val de Loire, en complémentarité avec l'ensemble des acteurs du système de santé.

Elles permettent de coordonner les professionnels de santé, d'organiser des réponses adaptées aux besoins des habitants et de soutenir l'accès aux soins de proximité.

À l'heure des discussions nationales sur l'avenir et le financement des CPTS, ces résultats soulignent l'importance de consolider durablement les dynamiques territoriales déjà engagées.

Contacts presse

Fédération des URPS Centre-Val de Loire

Mélina Denizard – communication@fedeurps-centre.org - 07 69 16 72 81

> À propos de la Fédé des URPS

La Fédération des URPS Centre-Val de Loire rassemble 9 URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé) représentatives de 9 professions et de quelque 10 000 professionnels de santé libéraux de la région. Elles participent ensemble à :

- Favoriser l'exercice coordonné des professionnels de santé libéraux en accompagnant le développement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et des Équipes de Soins Primaires (ESP)
- Contribuer à l'organisation de l'exercice professionnel en menant des projets sur la permanence et la continuité des soins, de favoriser l'exercice libéral à travers la mise à disposition de service tel que l'interprétariat professionnel
- Élaborer le Projet Régional de Santé, contribuer à sa préparation et à sa mise en œuvre, en lien avec l'ARS et les autres acteurs de santé.

Pour en savoir plus : <https://fedeurps-centre.org/>



Accès aux soins

Les CPTS démontrent leur impact
concret en Centre-Val de Loire

Menée auprès des CPTS du Centre-Val de Loire en 2025, cette enquête régionale objective pour la première fois leur impact concret sur l'accès aux soins.

UN COLLECTIF DE PROFESSIONNELS FORTEMENT MOBILISÉ



100%

du territoire régional couvert
par les 33 CPTS



57%

des professionnels de santé de
l'ambulatoire adhérent à une CPTS

LES CPTS, UNE RÉPONSE CONCRÈTE RENFORÇANT L'ACCÈS AUX SOINS

Accès à un médecin traitant



2 735

patients prioritaires sans MT



66%

des patients ont retrouvé un MT

Patients prioritaires :

- Affection Longue Durée
- Personnes âgées
- Bénéficiaires C2S

Soins Non Programmés



+58 000

créneaux SNP depuis 2018

2 600

créneaux proposés par mois



390

professionnels de santé
mobilisés en 2024



+38%

de SNP réalisés par d'autres
professionnels de santé que
les médecins généralistes

LES CPTS, UN LEVIER EFFICACE QUI DOIT ÊTRE SOUTENU

Dans un contexte de tensions persistantes sur l'accès aux soins, cette enquête confirme le **rôle essentiel des CPTS** dans l'organisation des soins de proximité en **Centre-Val de Loire** et met en évidence leur **impact concret** sur les territoires.